



Le Marmitor



La boulangerie pâtisserie



Fleuriste - Décoratrice



L'Auberge de la Roche



Les Bagels de l'ouest



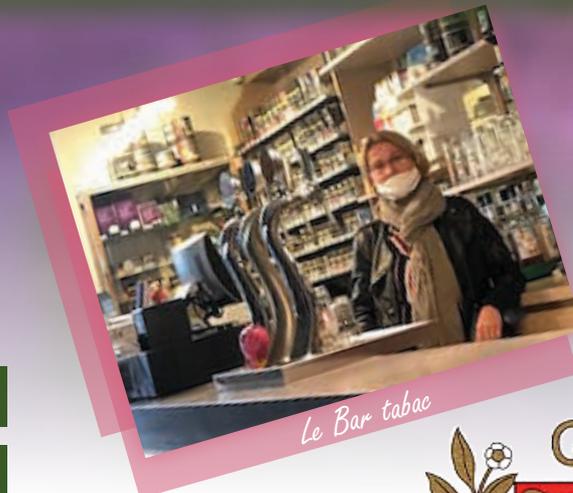
L'épicerie du Don

Janvier - Février - Mars 2021

Les Infos de MARSAC-SUR-DON



Le salon de coiffure



Le Bar tabac



02 40 87 54 77



info@mairie-marsacsurdon.fr



www.mairie-marsacsurdon.fr



Sommaire

- 6 Conseils municipaux
- 7 Expression de la liste minoritaire
- 8 Vie de la commune
- 16 Projets en cours
- 18 Ecoles
- 21 Associations de parents et petite enfance
- 22 Vie associative
- 24 Intercommunalité
- 30 Infos diverses

Éditorial

du maire

Mes chers concitoyens

L'année qui se termine a été bien compliquée pour la vie de la Commune ; en effet, après avoir été confinés pendant 2 mois au printemps, nous avons pu, difficilement pour certains, bénéficier de quelques mois de répit, pour reprendre nos activités habituelles, les visites, les rencontres et les randonnées. Nous étions tous contents de ce grand moment de liberté retrouvée.

Depuis fin octobre, nous sommes reconfinés, et vous avez sûrement noté que c'est moins facile de se confiner en automne qu'au printemps !!

Vous avez tous été exemplaires : vous avez multiplié les activités, fabriqué des masques, des visières, pris soin des personnes isolées.

Vous avez respecté toutes les consignes, et vous pouvez en être fiers. Je tiens à vous féliciter chaleureusement.

L'année qui vient ne semble pas plus facile, mais je sais que nous trouverons la bonne période pour célébrer ensemble les nouveaux arrivés sur la Commune, à l'occasion des traditionnels vœux du Maire ; nous le ferons quoi qu'il arrive, dans le courant du premier trimestre, dès que les circonstances sanitaires seront meilleures.

Conformément aux directives de l'Etat, l'équipe municipale ne s'est pas arrêtée de travailler, et tous nos projets déjà énumérés dans le précédent bulletin sont lancés, ils commenceront à prendre forme en 2021 dans le respect d'une discipline budgétaire rigoureuse.

Avec tous les élus, permettez-moi de vous souhaiter une année 2021 pleine de santé, de joie, de bonheur, et de vivre ensemble retrouvé.

Le Maire,
Hervé de Trogoff



Publication

Directeur de publication
Hervé de TROGFF

Membres de la Commission Communication
Géraldine PINSON-LERAY, Gilles COUROUSSE, Dominique POUPARD,
Julie DELORME, Nathalie FIOT, Karen SALMON & Christian LE CALOCH

Mise en page et production
mbg ouest com

Impression Responsable et Climatiquement Neutre





État civil



du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Naissances



GEINGUENE Chloé Gabrielle Jeanne	23 juin 2019
LEVEAU Soan Charli Valentin	1 ^{er} janvier
BLAIS Valentin Joël Jacques	7 mars
GEINGUENE Jules Félix Pierre	13 mars
RACAPÉ Liam Jean Charly	14 mars
THO Nami Naomi	15 mars
GRATON Léon Baptiste Gabriel	9 avril
ERAUD Robin Julien Armand	28 avril
LAVASTER FAUCHER Isaac Louis Hilaire	17 mai
LOUSSOUARN Liyana Elisabeth Monique	21 mai
ROSSOVICH Eyva-Linda Marie Catherine	25 mai
BOYD Callahan	1 ^{er} juin
FIMBEL Elio Augustin	4 juin
QUENOT Chloé Senja Jorissa	14 juin
CARCOUET Lyna Emilie Sarah Paulette	18 juin
BERNARD Soline Laurence Jocelyne	14 juillet
MATHIEU Nessa Béatrice Sylvie Cécile	15 août
LEVEUVRE Lina Sabine Michelle Magali	2 octobre
LEVEUVRE Milo Jean-Luc Bruno	2 octobre
MACÉ Mathis Maxime Emile	5 octobre
POUILLOUX Rose Thérèse Marthe	30 octobre
YOUSFI Aymen	5 novembre
GALARD GRIPPAY Ilyana	25 novembre

Mariages



JOUFFRY Jérôme & GEFFRAY Estelle	13 juin
SAOUTER Guillaume & GUICHAOUA Caroline	5 septembre
ROSSOVICH Charles & MANSARD Paola	12 décembre

PACS



BOUGOUIN Philippe & EMERIAU Martine	24 février
RACAPÉ Johan & BRÉTÉCHÉ Aurélie	6 mars
PROVOST Ludovic & MAINGUY Sandrine	3 juin
LEVEAU Nicolas & MALGOGNE Laura	8 juillet
PALUSSIÈRE Florent & LECACHEUR Natacha	31 août
DOUCET Léonard & AMANON Constance	8 octobre
ARRECKX Julien & LEBLANC Tristan	16 octobre

Décès



GARAUD Monique, 86 ans	18 février
CHEVALIER Marc, 28 ans	8 mars
CROCHARD Claude, 81 ans	12 avril
CLAVIER Yvonne née LECLAIRE, 92 ans	21 mai
DESBOIS Lionel, 63 ans	23 mai
CROCHARD Etienne, 80 ans	1 ^{er} juin
THOMAS Christian, 70 ans	18 juin
BARBOTIN Marie née SEROUX, 96 ans	7 août
PIPEAU Dorothée née POLO, 56 ans	24 septembre
RIOT Anthony, 45 ans	25 septembre
PROVOST Jean-Baptiste, 86 ans	03 décembre
SALMON Marie-Anne née BESNIER, 73 ans	8 décembre
CABAT Marie-Anne née HOUSSAIS, 66 ans	11 décembre
PERRIGAUD Marie Madeleine née BRIAND, 94 ans	25 décembre
BOUGOUIN Philippe, 57 ans	28 décembre
FORGEAU Alain, 62 ans	30 décembre
SÉNÉCHAL René, 85 ans	31 décembre



Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2021

salle municipale

PARTICULIERS		Commune	Hors com.
Vin d'honneur		55€	83 €
Buffet campagnard - Repas (week-end)		122 €	177 €
Réveillon		177 €	232 €
Mariage Banquet	journée	194 €	287 €
	soirée	122 €	200 €
	cumulé	315 €	487 €
	journée supplémentaire	122 €	165 €
Forfait ménage		108 €	108 €

ASSOCIATIONS		Commune	Hors com.
Assemblée générale - Réunion		Gratuit	77 €
Vin d'honneur Galette	Sans cuisine	Gratuit	77 €
Buffet froid (offert)	autres	36 €	77 €
Buffet – Repas - Concours de belote – Loto		67 €	115€
Exposition		Gratuit	67 €
Représentations	spectacles scolaires	Gratuit	117 €
	avec entrées gratuites	Gratuit	117 €
	avec entrées payantes	67 €	137 €
Forfait ménage		108 €	108 €

COMMERCIAL		Commune et hors com.
Exposition-vente,	journée	165 €
Assemblée Générale	demi-journée	100 €
Réveillon (traiteur)		496 €
Forfait ménage		108 €

Au moment de la location de la salle, il sera demandé :

- Arrhes : 50% via le trésor public
- 1 chèque de caution de 201,00 €
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile

salle "Les 3 Arches"

PARTICULIERS – PROFESSIONNELS		Commune	Hors com.
Salle entière (1 jour)		633 €	758 €
Salle entière week-end (2j)		890 €	1 019 €
Forfait ménage		212 €	212 €
Prestation supplémentaire pour non nettoyage		212 €	212 €
Utilisation du Lundi au Jeudi soir toute l'année (à la journée)		511 €	633 €
Bar seul		101 €	137 €
Micro – tarif commune		34 €	34 €
Vidéo projecteur tarif commune		55 €	55 €

ASSOCIATIONS		Commune	Hors com.
Salle entière (1 jour)		633 €	758 €
Salle entière Week-end (2 jours)		890 €	1 019 €
Forfait ménage		212 €	212 €
Prestation supplémentaire pour non nettoyage		212 €	212 €
Utilisation du 1/11 au 31/3		378 €	502 €
Bar seul		101 €	137 €
Assemblée Générale (si + 120 personnes) (sans repas)		Gratuit	123 €
Micro Haute Fréquence		34 €	34 €
Vidéo projecteur		Gratuit	55 €

GRATUITÉ DE LA DEUXIEME LOCATION POUR LES ASSOCIATIONS MARSACAISES

Équipement de la salle

Tables (4 personnes) :
120 x 80 cm

Chaises

2 plaques électriques

Réfrigérateur

Chambre froide

ARRHES

50% via le trésor public

CAUTIONS :

- Salle : 500 €
- Micro haute fréquence : 165€
- Vidéo projecteur : 165 €
- Un chèque de 212 € correspondant au forfait ménage sera demandé au pétitionnaire et encaissé si la salle n'est pas rendue dans l'état de propreté d'origine après état des lieux.

cimetière

CONCESSIONS

Concession terrain trentenaire	176 €
Concession terrain cinquantenaire	276 €

CAVES URNES

Concession columbarium 15 ans	180 €
Concession columbarium 30 ans	318 €

salle de convivialité

PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS COMMUNALES

Vin d'honneur, utilisation du bar	75 €
Assemblée générale, réunion	Gratuit
Exposition	Gratuit
Forfait ménage	108 €



Permis de construire déliurés en 2020



Numéro	Bénéficiaire
PC 044 091 19 C 1011	Commune de Marsac sur Don 18, Rue Isaïe Rabu
PC 044 091 19 C 1012	Ages et Vie Habitat Rue des Roseaux
PC 044 091 19 C 1014	M. GELLE Stéphane 2, La Sautais
PD 044 091 20 C 5001	M. BRILLANT Joffrey 37, La Calvernaïs
PD 044 091 20 C 5002	M. VINCENT Jean-Luc Le Bateau
PC 044 091 19 C 1014 / M01	M. GELLE Stéphane 2, La Sautais
PC 044 091 20 C 1001	M ^{me} HOUSSAIS Isabelle 6, Rue du Martrais
PC 044 091 20 C 1002	M. ROBERT Sébastien M ^{me} AMOSSE Caroline 15, La Noé
PC 044 091 20 C 1003	M. GEINGUENE Fabien M. GEINGUENE Aurélien 11, La Vallée
PC 044 091 20 C 1004	M ^{me} MOURINET Katia M ^{me} HUET Catherine 10, La Rimbaudais
PC 044 091 20 C 1005	M. JUDALET Jean-Claude 5, Rue des Châtaigniers
PC 044 091 20 C 1006	M. TARDIVEL Jean M ^{me} TARDIVEL Marie-Josée 30, Fouy
PC 044 091 20 C 1007	M ^{me} DALIGAULT Laétitia 21, La Rouillais
PC 044 091 20 C 1008	M. PROVOST Ludovic M ^{me} MAINGUY Sandrine 8, Route du Verger

Numéro	Bénéficiaire
PC 044 091 20 C 1001 / M01	M ^{me} HOUSSAIS Isabelle 6, Rue du Martrais
PC 044 091 20 C 1009	M. ROUE Stéphane 36, La Portais
PC 044 091 20 C 1010	M. ROBERT Sébastien M ^{me} AMOSSE Caroline 15, La Noé
PC 044 091 20 C 1011	GAEC Etang de la Roche La Portais
PC 044 091 20 C 1012	M. PERON Franck M ^{me} PERON Marie 13, Rue du Prieuré
PC 044 091 20 C 1013	Les Œufs Nature 37, Tréveleuc
PD 044 091 20 C 5003	M. MOREAU Steeve 6, La Rouillais
PC 044 091 217 C 1007 / M01	M. CODOBA PHILIPPOT Simion 10, Route de Vay
PC 044 091 20 C 1014	M. TESNIERE Frédéric M ^{me} TESNIERE Florence 37, La Colle
PC 044 091 20 C 1015	Consorts SAVARY 4, Tréveleuc
PD 044 091 20 C 5004	M. PEUZE Dominique 8, La Herbretais
PC 044 091 20 C 1016	M ^{me} HOUSSAIS Isabelle 6, Rue du Martrais
PC 044 091 20 C 1017	M. FAVREAU Donovan M ^{me} SIMON Camille 19, Rue du Prieuré



Décisions du 24 septembre 2020

Le Conseil Municipal :

- Approuve, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 telle que présentée :
 - Section fonctionnement
 - Augmenter les dépenses de 1.000 € d'annulation de titres de recettes émis dans le cadre de réservation de salles municipales
 - Augmenter les recettes de 1.000 € de quote-part de subventions perçues en 2019
 - Section investissement :
 - Augmenter les dépenses de 1.000 € de reprise de subventions
 - Augmenter les dépenses de 100 € de coût des emprunts
 - Augmenter les recettes du FCTVA de 1 100 €.
- Décide d'attribuer, à l'unanimité, le montant maximum de l'indemnité de gardiennage de l'église pour un gardien ne résidant pas sur la commune où se trouve l'édifice du culte soit 120,97 € pour l'année 2020.
- Décide, à l'unanimité, de maintenir pour 2021 les tarifs au titre de la collecte et du traitement des eaux usées soit :
 - Part fixe abonnement : 28,40 € HT soit 34,08 € TTC
 - Part consommation jusqu'à 40 m³ : 0,33 € HT soit 0,40 € TTC
 - Part consommation au-delà de 40 m³ : 0,81 € HT soit 0,97 € TTC.
- Décide, par 15 voix « pour » et 4 « abstentions », de désigner M. Hervé de TROGOFF, pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.
- Décide, par 15 voix « pour » et 4 « abstentions » de proposer pour constituer la Commission Intercommunale des Impôts Directs :
 - M. de TROGOFF Hervé : commissaire titulaire
 - M^{me} PINSON LERAY Géraldine : suppléante.
- Se prononce, à l'unanimité, pour la désaffiliation de la communauté d'agglomération de la CARENE au CDG 44 au 1^{er} janvier 2021.
- Emet un avis défavorable, à l'unanimité, sur le projet d'implantation du parc éolien « Vallée du Moulin » présenté par la société SAS Parc Eolien « Vallée du Moulin » - P & T Technologies sur le territoire de la commune de Vay.

Décisions du 30 octobre 2020



Le Conseil Municipal :

- Approuve, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du budget « Auberge de la Roche » telle que présentée :
 - Section fonctionnement
 - Diminuer de 2.200 € le montant affecté aux biens mobiliers ;
 - D'augmenter de 3.500 € le montant des subventions de fonctionnement aux associations et autres afin de permettre le remboursement des loyers voté lors du conseil municipal du 25 juin 2020 ;
 - D'augmenter les recettes attendues de 1.300 €.
- Approuve, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 du budget « Assainissement » telle que présentée :
 - Section fonctionnement
 - Diminuer les dépenses liées aux concours divers de 5 € ;
 - D'augmenter les dépenses d'intérêts pour un montant de 5 € ;
- Emet, à l'unanimité, un avis favorable sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société « Pigeon Carrières » pour exploiter une carrière au lieudit « Le Tahun » sur la commune de Guémené-Penfao.
- Décide d'émettre, à l'unanimité, un avis favorable dans le cadre de l'enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale et à la déclaration d'intérêt général des travaux du contrat territorial milieux aquatiques (CMTA) du bassin versant du Don porté par le Syndicat Mixte fermé Chère-Don-Isac.
- Décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet pour assurer les missions polyvalentes des services techniques municipaux ceci afin de permettre le remplacement d'un départ volontaire.
- Adopte, à l'unanimité, l'avenant à la convention du service commun d'application du droit des sols.

l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux est disponible sur le site de la mairie

www.mairie-marsacsurdon.fr





Le Conseil Municipal :

- Adopte les tarifs communaux 2021 et instaure la gratuité à partir de la deuxième location pour la salle **Les 3 Arches** pour les associations marsacaises.
- Décide d'annuler le loyer commercial de **L'Auberge de la Roche** du 1^{er} novembre 2020 au 30 novembre 2020.
- Donne un avis favorable à la prise en charge des frais de fonctionnement 2019/2020 pour l'école publique **Les Marronniers** de la Grignonais qui s'élève à 1 340,02 €.
- Autorise M. le maire à signer le mandat d'étude proposée par **L'Agence d'ingénierie publique Loire-Atlantique Développement SELA** dans le cadre d'un projet de création d'un lotissement.
- Autorise M. le Maire à réaliser auprès de la Caisse Régionale de Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre un emprunt d'un montant de 300 000 €, destiné à financer l'enveloppe global du budget principal investissement 2021.
- Décide de renouveler le contrat de capture et de gestion de fourrière animale souscrit auprès de la société **Groupe SACPA-CHENIL SERVICE** sur la base d'un tarif de 0,832 € H.T. par habitant, soit 1 271,30€ HT/an.
- Décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la COMCOM Châteaubriant Derval.
- Décide d'exercer ses droits sur les parcelles ZO 34 et ZP 5 présumées sans maîtres et de s'approprier ces biens dans les conditions prévues par les textes en vigueur ;
- Prend acte du **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable 2019** d'Atlantic'eau.
- Autorise la vente d'un logement de Type3 situé 3, imp. Émile Zola à Marsac sur Don par la SA *Atlantique Habitations*, propriétaire.
- Approuve la décision modificative n° 2 telle que présentée ci-dessous :
 - Diminuer les crédits de 3 000€ pour les dépenses imprévues ;
 - Diminuer les crédits de 5 064€ prévus aux installations générales, agencements et aménagements divers et de
 - 4 936 € les crédits liés aux installations, matériel et outillage techniques.
 - Augmenter les crédits de 13 000€ répartis comme suit :
 - 3 000€ pour les frais de réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre ;
 - 10 000€ pour les frais d'études.

EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

FAUT-IL REFAIRE LA PELOUSE DE L'ACTUEL STADE DE FOOTBALL DE MARSAC SUR DON ?

Si chacun s'accorde sur le fait qu'il est impérieux que le club de football de Marsac sur Don dispose d'installations sportives de qualité, la question mérite néanmoins d'être posée. En effet, la majorité municipale s'apprête à engager plus de 100 000 euros (de l'ordre de 125 à 150 000 euros) pour la réfection de la pelouse sans avoir obtenu aucune subvention de quelque collectivité ou organisme sportif que ce soit et sera donc totalement à charge de notre commune. De plus, le terrain de football actuel aux dimensions réduites ne serait plus homologué en fonction du niveau des championnats dans lesquels les équipes de football de Marsac sont susceptibles d'évoluer. Dans 2 ans ou dans quelques années la question d'un nouveau terrain de football serait alors posée et cet investissement rendu inutile.

Pour les élus d'Une Nouvelle Impulsion pour Marsac sur Don, c'est la question de l'ensemble des installations sportives de la commune qui doit être pensée globalement.

- N'est-il pas temps d'envisager la construction d'un complexe sportif comprenant le terrain de football aux dimensions adéquates et une salle des sports pour permettre une pratique sportive diversifiée répondant aux attentes pour le sport scolaire, des sports pratiqués par tous et à tous les âges hommes, femmes et enfants obligés d'évoluer dans d'autres communes ? D'ailleurs chacun peut constater que les autres communes semblables à Marsac sont équipées de salles de sports, Vay, Jans, Le Gâvre,..

- Ainsi le regroupement des installations sportives comme le terrain de football autour de cette salle de sports permettrait aux équipes de football de bénéficier des vestiaires, de salles et des entraînements en intérieur en cas de mauvais temps ?



Ce projet de complexe sportif serait de nature à capter des subventions de la part des collectivités territoriales (Conseil départemental, Communauté de Communes) et des instances sportives (CNDS, DETR, ligues)

De plus, l'actuel terrain de football pourrait être valorisé à l'heure où la municipalité recherche des terrains pour densifier le bourg.

Pour les élus d'Une Nouvelle Impulsion Pour Marsac sur Don, ce projet global mérite d'être étudié, quels lieux possibles, quel coût global, quelles subventions possibles ? Avec cette étude, les deux projets pourraient être confrontés et le meilleur choix réalisé. Nous invitons la majorité municipale à prendre de la hauteur, pour faire les choix utiles et efficaces pour les habitants de la commune.

Facebook : **Une Nouvelle Impulsion Pour Marsac sur Don**
Email : **UneNouvelleImpulsion@gmail.com**

SOUTENONS NOTRE COMMERCE LOCAL

Nous voulions pour ce bulletin municipal de janvier, mettre à l'honneur les commerces marsacais.

Ces derniers ont tous été, à des degrés divers, impactés, humainement et/ou économiquement, par ces deux confinements. Et nous souhaitons sincèrement leur apporter, au nom de la commune, notre soutien. Nos commerçants ont tous accepté de poser pour la photo et nous les en remercions vivement. Pour les nouveaux arrivants, nous vous en faisons une brève présentation :



Les Bagels de l'ouest

Depuis 5 ans, Mathieu vous propose entre autre, dans son « foodtruck » (camion), des burgers et des bagels préparés devant vous à partir de produits frais. N'hésitez pas à vous régaler tous les mercredi soir dans le bourg de Marsac.

 N'hésitez pas à l'appeler au :
07 83 19 13 58
 /lesbagelsdelouest



La Boulangerie Pâtisserie

Mustapha Amarhlaou, fier d'une expérience de presque 20 ans comblera vos papilles avec ses pains et ses pâtisseries tant françaises qu'orientales (pâtisseries au goût subtil et aux odeurs d'épices).

Vous pouvez également lui demander de vous confectionner des kebabs ou un couscous.

 N'hésitez pas à l'appeler au :
07 82 11 70 18
 /Mustapha.amarhlaou



L'épicerie du Don

Ne cherchez pas ailleurs, vous trouverez chez Elisabeth Surace tout ce dont vous avez besoin.

Des produits d'hygiène aux produits ménagers, de la crèmerie aux surgelés, des fruits et des légumes frais, des boissons ou de la biscuiterie.

Toutes les semaines, le jeudi, vous pourrez également y récupérer votre commande du panier marsacais.

 N'hésitez pas à l'appeler au :
02 40 87 84 65



Le salon de coiffure

Nathalie et Catherine vous attendent dans leur salon C&N création .

Disponibles et à l'écoute, elles s'occuperont à merveille de vous, dans un cadre reposant et agréable.

N'hésitez pas à passer les voir, pour un coup de peigne, un brushing, une coupe ou pour tout achat de coffrets cadeaux, ou de produits ayurvédiques.

 N'hésitez pas à les appeler au :
02 40 87 54 18

SOUTENONS NOTRE COMMERCE LOCAL



Le Marmiton

Forts d'une expérience de 40 ans acquise dans de grands hôtels de différents pays (Australie, Angleterre, Sénégal, Bora bora), Rose et Thierry Meteau vous proposent des plats variés et originaux qui vous feront voyager d'un continent à un autre.

Un tour du monde des saveurs vous y attend...



N'hésitez pas à les appeler au :

02 40 87 54 03

www.traiteur-marsac.com



Fleuriste- Décoratrice

Pour un mariage, un anniversaire, une sépulture, un baptême, pour soi ou simplement le plaisir d'offrir, n'hésitez pas à rendre visite à M^{me} Hélène Clavier à la Mérais ou sur les marchés alentours.

Elle vous proposera des plantes, de jolis bouquets, de magnifiques compositions et surtout répondra si elle le peut à toutes vos demandes.



N'hésitez pas à l'appeler au :

09 67 06 81 89

clavier-h@orange.fr



L'Auberge de la Roche

Amoureux des plans d'eau et des rivières c'est tout naturellement que Katia et Régis Padiou ont eu un coup de cœur pour l'auberge de l'étang de la Roche.

Ils vous y accueillent depuis 2017 et vous proposent une carte variée, composée de plats faits maison à partir de produits bruts locaux.

Katia et Régis sont devenus "Maître Restaurateur" en 2018 et l'auberge est agréée "table de terroir", depuis 2019. En famille, entre amis ou pour un repas d'affaires, n'hésitez pas à réserver votre table, vous serez enchantés par l'accueil de Katia, les plats de Régis, le calme et la félicité du site.



N'hésitez pas à les appeler au :

02 40 87 57 57

www.aubergedelaroche.fr



Le Bar tabac / relais poste

N'hésitez pas à franchir la porte du café de la commune où Stella se fera toujours un plaisir de vous servir et de discuter un moment avec vous. Pour une pause café, un apéritif entre amis ou tout simplement passer un moment de convivialité entre marsacais c'est l'endroit idéal.

Vous pourrez tout autant y acheter vos cigarettes, jouer au loto ou amigo, acheter des jeux de grattage, récupérer un colis, y affranchir vos lettres.



N'hésitez pas à l'appeler au :

02 40 87 55 47



Des Charentes à la Loire-Atlantique

M. Olivier SALARDENNE est arrivé à la mairie, le 1^{er} novembre 2020, au poste d'agent technique, en remplacement de M. Denis RIO.

Il vient compléter l'équipe pour l'aménagement des espaces verts, l'entretien des bâtiments communaux et les travaux de voirie.

Originaire des Charentes Maritimes et après une formation de bûcheron, il a intégré en 2013, la fonction publique comme agent technique dans une mairie proche de La Rochelle.

Nous lui souhaitons la bienvenue et ne doutons pas de l'accueil chaleureux que vous lui réserverez.

Décès de M^{me} Salmon

Marie-Anne SALMON, marsacaise de naissance (née à « La Jaunais ») et amoureuse de sa commune, a consacré 24 années de sa vie en tant que responsable du camping de l'étang de « La Roche » et du gîte d'étape, de 1982 à 2007.

Elle s'est éteinte le 8 décembre 2020 à son domicile à « La Portais » des suites d'une longue maladie.

Toutes nos pensées se tournent vers sa famille dans cette douloureuse épreuve.



Recensement militaire

N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie dans le mois de vos 16 ans.

Munissez-vous d'un justificatif de domicile, du livret de famille et de votre pièce d'identité.

Une attestation de recensement vous sera remise.

LES BRÈVES

Recensement de la population reporté à 2022



La campagne de recensement de la population devait commencer le 21 janvier 2021. Finalement, cette collecte sur le terrain n'aura pas lieu en raison de la pandémie de coronavirus.

L'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête de recensement à 2022.

L'Insee continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune.

Broyage des fossés

Le broyage des fossés sera cette année effectué **à partir du 15 février**.

Veillez, comme vous le faisiez auparavant en octobre, à ce que rien n'entrave le travail des entreprises chargées de la coupe et du broyage.



Distribution des sacs jaunes



La distribution annuelle des sacs destinés au tri sélectif se déroulera :

le samedi 13 février de 9h30 à 12h30

à la salle municipale située 16, Rue Saint Martin.

Colis des aînés

Les colis de Noël des aînés ont été distribués, depuis le 15 décembre, dans le respect des préconisations sanitaires.

Afin de respecter les règles de distanciation, nous n'avons malheureusement pas passé autant de temps que nous l'aurions souhaité avec chacun d'entre vous ; nous nous rattrapons lors du prochain repas de fin d'année.

Illuminations de Noël



Comme les années passées, Loïc a fait preuve de créativité pour les illuminations de Noël. Un ours polaire s'est invité sur la Place de l'Eglise pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Encore une fois et malgré le contexte particulier de ces fêtes de fin d'année, la magie a opéré.

Un grand merci à toute l'équipe technique pour le temps passé à l'installation.



LA VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Médiathèque de Marsac sur Don

Nouveaux horaires pour la médiathèque **Les Mille et Une Pages** de Marsac-sur-Don :

Mardi : 14h/18h
 Mercredi : 10h/12h
 Vendredi : 16h30/18h30
 Samedi : 10h/12h
 Dimanche : 10h/12h



Service intercommunal de Lecture publique



02.40.07.66.30
 mediatheques@cc-derval.fr
 www.biblios-ccsd.net
 18, Rue Saint Martin

Ville sportive

La commune de Marsac sur Don a obtenu en 2017 un label de « La Ville Sportive ».



Ce label est représenté par 2 flammes olympiques (le classement allant de 1 à 5). Il est matérialisé par un panneau aux entrées du bourg.

Le label de la Ville Sportive est attribué pour une durée de 4 ans, nous devons donc concourir en 2021 pour l'obtenir à nouveau.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous, pour vous faire part des actions à mener durant l'année 2021.

Forum des associations

En raison du confinement la rencontre prévue le 6 novembre 2020 avec les associations n'a pas eu lieu.

Un courrier a été envoyé à chacune d'entre elles pour les inviter à contacter la mairie, pour réserver leurs dates de manifestations et les salles pour 2020/2021, ainsi que toutes autres demandes liées à leurs activités.

La mairie a pris en compte les dates et réservations, et répondu au cas par cas pour les demandes spécifiques.

Nous reviendrons vers les associations pour proposer une nouvelle date de rencontre.

D'ores et déjà nous avons réservé la date du **SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021** pour organiser un **FORUM DES ASSOCIATIONS**.

Création d'un pôle départemental des associations « loi 1901 » à la sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis

Depuis le 16 novembre 2020, les démarches administratives des associations dont le siège est en Loire-Atlantique sont traitées par un seul et unique service : le pôle départemental des associations situé à la sous-préfecture de Châteaubriant – Ancenis.

Auparavant, les associations étaient gérées par arrondissement (Nantes, Saint-Nazaire et Châteaubriant-Ancenis). La création d'un pôle départemental répond à un souci de simplification pour les usagers de Loire-Atlantique. Les principales missions du pôle associations : l'enregistrement, les modifications et la dissolution des associations.

La Loire-Atlantique compte environ 56.000 associations et ce sont pas moins de 8.000 demandes qui sont traitées chaque année par le service du greffe.

Désormais les responsables d'associations auront accès à un guichet unique joignable :

Par courrier :

Pôle départemental des associations
 Sous-préfecture de Châteaubriant – Ancenis
 22, Rue Gabriel Delatour
 44110 Châteaubriant

Par téléphone :

02 40 81 59 38
 de 9h30-12h
 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Par courriel :

pref-associations@loire-atlantique.gouv.fr



Les démarches par télédéclaration sont recommandées. Elles permettent un traitement plus rapide des dossiers. Ces démarches s'effectuent sur le site : www.service-public-asso.fr

Pour en savoir plus sur la création et la gestion d'une association, vous pouvez consulter le site www.associations.gouv.fr

Le handicap

Ce qui fonde l'humanité et qui fait société, c'est notre capacité collective à prendre en charge les plus fragiles d'entre nous. Il en est ainsi pour nos enfants, parents, mais aussi nos voisins qui souffrent d'un handicap quelle qu'en soit la nature, quel que soit l'âge où il se manifeste. Parfois quand il devient trop lourd à porter pour les aidants, nous confions à d'autres, des institutions, la prise en charge de nos proches, mais chacun convient de créer les conditions pour permettre aux personnes en situation de handicap de vivre avec leurs proches, de pratiquer des activités, d'être inclus dans la société.



Handicap et vieillissement

Les maladies liées au vieillissement peuvent être source de handicap. Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un lieu d'information pour les personnes de plus de 60 ans en situation de handicap. Pour bien vieillir en Loire-Atlantique, le CLIC vous accompagne sur des missions qui se résument ainsi :

Informar sur les droits, les prestations, les services et les démarches à effectuer

Réaliser une évaluation des besoins :

- Portage des repas
- Soins à domicile
- Adaptation du logement
- Solutions d'hébergement en établissements
- Aides financières

Coordonner les actions des professionnels

Proposer des actions de prévention, conférences ateliers formation...



Pour tout renseignement
02 28 04 05 85

Les aidants et les jeunes en situation de handicap

La Maison du Répit

Les missions de la Maison des Aidants ouverte en Janvier 2020 dans les locaux de l'ancienne sous Préfecture à Châteaubriant évoluent. Sa première mission d'accompagnement des familles d'enfants en situation de handicap s'enrichit d'un projet de Maison du Répit. Pour une ouverture prévue au printemps 2021, sa mission sera de permettre à l'entourage familial d'enfants en situation de handicap, de prendre du temps pour lui. Elle accueillera simultanément 3 à 4 enfants à la demi journée encadrés par des moniteurs-éducateurs à une tarification basée sur celle des centres de loisirs.



02 28 04 61 53
maisondesaidants@cc-chateaubriant-derval.fr

Centres de loisirs et séjours inclusifs

Les structures auxquelles la Communauté de Communes de Châteaubriant Derval confie l'organisation des activités en direction des jeunes, centres de loisirs et séjours vacances, accueillent en milieu ordinaire les jeunes en situation de handicap, quelque soit le handicap ou polyhandicap. Les équipes d'encadrement de ces activités sont formées à l'accueil des enfants en situation de handicap. Les rencontres lors de ces activités ou séjours permettent aux jeunes de se découvrir par delà les différences, de créer des solidarités, de porter un autre regard sur le handicap.

Les parents concernés doivent prendre contact avec le guichet unique afin de convenir d'un entretien avec la responsable du service pour mettre en œuvre les solutions pour l'accueil de votre enfant.



02 40 28 88 89
guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr



Le cabinet infirmier : rappel des permanences

Le cabinet infirmier de Marsac sur Don et Jans vous accueille lors de ses permanences :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 7h45 sans rendez-vous

Le samedi matin : avec rendez-vous.



Pour toute demande de soin,
vous pouvez téléphoner au : **02 40 51 02 86**
Cabinet situé dans la cour de la mairie, 1 bis, Rue Pierre Perchais



Suivez l'actualité de MARSAC-SUR-DON en temps réel avec l'application :

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc...recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement **3 étapes** !

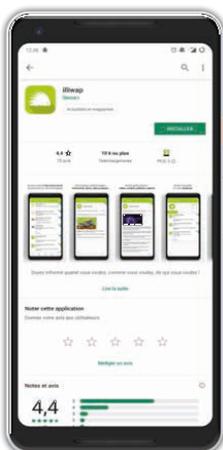


1

Téléchargez l'application illiwap sur l'App Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)

2

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



3

SUIVRE

et recevez les informations de la commune directement sur votre smartphone

illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement



Modes de garde

Nous sommes conscients que les modes de garde sur la commune, pour les enfants de moins de 3 ans, sont défaillants. Le projet d'un Multi-accueil est toujours d'actualité.

Courant décembre, un questionnaire d'évaluation des besoins a été diffusé, via les écoles, Illiwap et le panneau d'affichage dans le bourg.

Pour les familles, actuellement en cours de recherche, il est toujours temps de vous faire connaître auprès de la mairie et ce jusqu'au 15 février 2021.



SCDI Syndicat Chère Don Isac

Le syndicat SCDI créé en janvier 2020 est issu de la fusion des trois anciens syndicats des bassins versants de la Chère, du Don et de L'Isac. Ces cours d'eau sont trois affluents importants de la Vilaine.

Cette nouvelle structure concerne 62 communes réparties dans 8 communautés de communes : CC Châteaubriant-Derval, CC de Nozay, Redon Agglomération, CC de la région de Blain, CC D'Erdre et Gesvres, Bretagne Porte de Loire Communauté, CC du Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois et CC Estuaire et Sillon.

Le nouveau contrat territorial 2020-2025 a pour objectif la reconquête de la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et du bon état des masses d'eau dans le territoire.

Après une reconnaissance d'élus, sur les berges du Don, sur la commune de Marsac sur Don, plusieurs situations d'embâcles, arbres tombés, branchages cassés... ont été repérés.

Le technicien du SCDI a été contacté et est intervenu le 1^{er} décembre 2020. Nous sommes allés sur le terrain et avons échangé sur chaque type de situation.



Le technicien a rappelé que le SCDI n'interviendrait plus de façon systématique, comme cela a pu se faire dans le passé avec le syndicat du Don, pour l'enlèvement des embâcles et des arbres tombés dans la rivière.

La situation actuelle n'est plus du ressort du syndicat. Celui-ci interviendra seulement lors de situations exceptionnelles, lorsqu'il y a un danger immédiat pour un ouvrage ou autre, pour des embâcles ou arbres tombés provoquant un barrage important, et/ou détournant la rivière de son lit. Ces interventions seront facturées.

Dans les statuts du SCDI, il est mentionné que l'entretien courant (dont fait partie l'enlèvement des embâcles) ne relève pas de ses compétences et reste une obligation du riverain (Voir art.L.215-14 du code de l'environnement ci-contre).

Extrait du code de l'environnement art. L215-14



Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article.



intercommunalité
pouvoir local
commune
projet
règlement
préservation
habitants
urbanisation
PLU
débat
loi ALUR

Révision du PLU



Comme annoncé dans le bulletin précédent, la révision du PLU est entrée dans sa phase opérationnelle.

Le bureau « Urba Ouest », situé à Derval, accompagnera la commune pendant toute la durée de l'étude estimée à 30 mois.

La réunion de lancement a eu lieu le mardi 8 décembre 2020 en présence du maire, des membres de la commission urbanisme et des adjoints. Cette dernière a permis de sensibiliser les élus sur les enjeux et de définir les différentes phases de mise en œuvre.

Première étape à partir de janvier 2021:

- Un point sur la consommation des terres agricoles en étroite collaboration avec les exploitants lors d'une réunion publique et lors de rendez-vous individuels ;
- Un bilan du PLU actuel (évolution et localisation des constructions, identification des logements vacants, qualité des équipements et services présents sur la commune,..).



La Fibre sur Marsac, c'est pour bientôt

Vous avez pu apercevoir ces derniers mois un véhicule, équipé d'une caméra sur le toit, sillonner le centre bourg et les villages. La société « Axione », retenue par le Département avec son partenaire « Vauban » pour déployer la fibre sur notre commune, réalise en ce moment l'étude préalable visant à repérer les supports existants et les équipements nécessaires.



Une rencontre a eu lieu en mairie le 1^{er} décembre entre les élus (M. le Maire et le 1^{er} adjoint Dominique Poupard), les représentants d'Axione et de Loire Atlantique Numérique afin de définir le calendrier de déploiement des infrastructures.

Deux armoires techniques seront prochainement installées en centre bourg permettant de raccorder, à terme la totalité des foyers de la commune. L'étape suivante consistera à déployer progressivement la fibre sur le réseau public et à remplacer si nécessaire les poteaux téléphoniques en mauvais état ; les propriétaires seront invités à élaguer les haies voisines afin de faciliter les accès.

La période que nous traversons depuis presque un an a montré combien il est important de disposer d'un réseau internet de qualité. L'arrivée de la fibre sur notre commune est donc une excellente nouvelle pour tous les professionnels et tous les habitants qui pourront ainsi bénéficier des services du très haut débit comme leurs voisins dervalais ou nozéens. C'est également un excellent signal pour toutes celles et ceux qui souhaitent s'installer prochainement sur notre commune.

La date de début de commercialisation n'est pas encore fixée, encore un peu de patience !! Vous serez bien entendu tenus informés dès que l'offre sera disponible.



© castelman - geluck



L'école publique *le Val du Don*

Dans le cadre des activités de la classe, les élèves de la classe de maternelle ont effectué un temps de découverte sensible sur le thème de l'automne le lundi 23 novembre, la pluie s'étant arrêtée de tomber, nous avons pu rejoindre M. Ecreuil pour une découverte des traces de l'automne.



Nous apprenons à écouter les vers de terre.



M. Ecreuil nous a ensuite dévoilé tous ses secrets pour trouver des glands, les cacher et profiter de l'automne.





Les jours qui ont suivi, nous avons réalisé des empreintes de feuilles de chêne et réalisé des mandalas de l'automne



**Vivement l'hiver, le
froid, la neige et le
Père Noël !!!**



**“ A bientôt !
Ooohhh ”**

Les inscriptions à l'école **Le Val du Don** s'effectuent tout au long de l'année directement en mairie. Vous pouvez prendre contact avec le directeur au 02.40.87.77.48 pour prendre rendez-vous et visiter l'école.

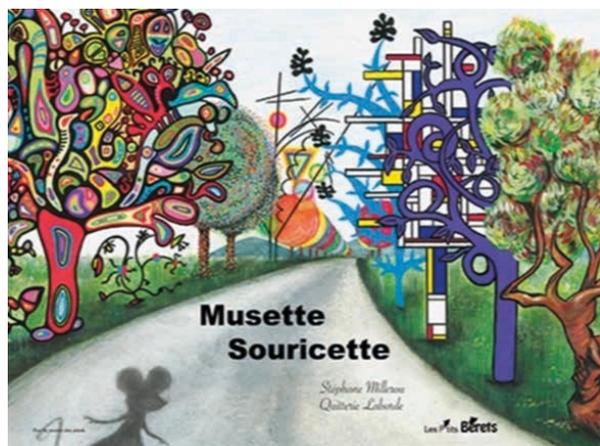
Merci et à bientôt



L'école *Saint Léger*

Le projet d'école « A la découverte du pays des Arts » se poursuit :

- A travers l'album « Musette Souricette » de Stéphane Millerou, les élèves de toutes les classes découvriront quelques artistes et leurs œuvres.
- Organisation d'une exposition.
- Sortie scolaire à Nantes au musée des Beaux Arts.
- Voyage scolaire de 3 jours pour les CE2/CM1/CM2 dans le Maine et Loire à la découverte des arts...



Si les conditions sanitaires le permettent, d'autres temps forts marqueront l'année :

- Portes ouvertes de l'école : **vendredi 15 janvier 2021** de 17h à 19h
- Carnaval avec un défilé dans les rues de Marsac : le **vendredi 2 avril 2021**
- Marché du Printemps : le **vendredi 2 avril 2021** après la classe.

Toute l'équipe pédagogique de Saint Léger vous souhaite une très bonne année 2021 ! Qu'elle soit riche en bonheur, partage et joie de vivre ensemble.

BONNE
année

Inscriptions année scolaire 2021/2022

Les enfants non scolarisés, nés en 2018 ou précédemment, peuvent déjà être inscrits, pour la rentrée prochaine. Merci de prendre contact avec la directrice, pour convenir d'un rendez-vous.



02 40 87 58 26 (jeudi jour de décharge)
stleger.marsac@wanadoo.fr
Blog de l'école : marsac-stleger.fr



APEL Saint Léger

Petit compte- rendu de notre première réunion qui a eu lieu en septembre, dans un contexte très particulier...

La crise sanitaire nous a privé de manifestations et donc de recettes en début d'année 2020, nous espérons que cette année sera meilleure, et que nous pourrons à nouveau nous retrouver lors de moments conviviaux organisés par l'Apel et surtout faire plaisir à nos enfants en leur offrant des sorties scolaires...

Cette année l'école accueille plusieurs nouvelles familles, mais le contexte sanitaire actuel nous empêche de nous présenter correctement, freine sûrement certains, quand d'autres n'ont tout simplement pas osé venir nous rejoindre lors de cette première réunion. Or, cette crise a eu le mérite de nous réapprendre le sens du mot solidarité, ainsi nous souhaitons vraiment intégrer tous les parents à la préparation des événements de l'année.

Lors de la réunion sont présents : 8 membres de l'APEL, Léna la directrice et 3 parents d'élèves, dont quelques futurs membres... : un grand merci à eux.

Présentation : Notre association a pour but d'organiser des manifestations et ventes afin de récolter des fonds pour offrir aux enfants de nouveaux matériels pédagogiques (cet été des rétro-projecteurs ont été installés dans chaque classe) et des sorties scolaires.

Les évènements à retenir : En cette fin d'année 2020, nous avons pu réaliser une opération pizzas, une vente de sapins de Noël, ainsi que des commandes de chocolats de Noël en partenariat avec des entreprises locales.

Auront lieu ensuite selon le contexte sanitaire, un repas en mars, un vide-grenier (le 2 mai) et la kermesse.

♥ Cette crise que l'on traverse oblige l'équipe enseignante à annuler le spectacle de Noël tant attendu par les enfants. Ainsi pour conserver ce côté magique des fêtes, l'APEL a offert à l'école un beau sapin de Noël placé dans le petit jardin de l'école. Les enfants pourront alors le décorer en confectionnant des bricolages en classe et faire de leur sapin LE PLUS BEAU DES SAPINS !!!

♥ Exceptionnellement cette année afin de respecter les conseils sanitaires, nous avons pris la décision d'organiser l'assemblée générale à huis clos, afin d'élire le bureau, que nous vous dévoilerons prochainement.

Si vous désirez vous investir, devenir membre ou nous donner un coup de main ponctuel, pour organiser le vide-grenier, la kermesse... Nous recherchons toujours des papas avec de gros bras, des camions ou tracteurs, des mamans bricoleuses ou cuisinières... Toutes les petites mains sont les bienvenues, seul mot d'ordre : **l'ENTRAIDE.**

Nous vous rappelons que c'est grâce aux bénéficiaires de ces actions, que nous pouvons offrir à nos chères petites têtes blondes des souvenirs d'enfance inoubliables, sans demander AUCUNE PARTICIPATION financière des familles !



Si vous désirez nous rejoindre (1 réunion par mois grand maximum), avoir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter notre présidente :



M^{me} Guillet Emmanuelle

06.50.06.20.09 ou emmanuelleguillet@orange.fr

La Cabane

Une ambiance de Noël, des sourires épanouis, les productions colorées des enfants offertes aux regards, détente et légèreté... c'est la recette de La Cabane pour combattre la morosité !

Accueil Périscolaire
Marsac sur Don



Si vous souhaitez que votre (vos) enfant(s) partage(nt) des moments d'épanouissement récréatif après l'école, n'hésitez pas à nous contacter



02.40.51.93.57

Mail : aps.la.cabane@gmail.com

Pour info : l'assemblée générale de l'association est reportée à une date ultérieure. Celle-ci sera fixée lorsque la situation sanitaire le permettra.

Toute l'équipe de La Cabane, **ses animatrices**, son directeur et **son conseil d'administration** vous souhaitent de **belles fêtes** de fin d'années !



Alcool Assistance

alcool
assistance

Alcool assistance est une association, loi 1901, reconnue d'utilité publique, qui a pour but de grouper toutes les personnes désirant, par leur engagement personnel, œuvrer efficacement pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme, maladie physique, psychologique et sociale.

Alcool assistance s'efforce de réaliser autour des malades alcooliques la mobilisation de toutes les bonnes volontés, de toutes les compétences et de tous les secours, afin d'aider les malades à se libérer, puis se réadapter à la vie.

Si vous avez des difficultés avec l'alcool, sachez qu'il n'est jamais trop tard ! Toute personne désireuse d'informations, d'une aide, pour elle-même ou son entourage peut assister aux réunions.

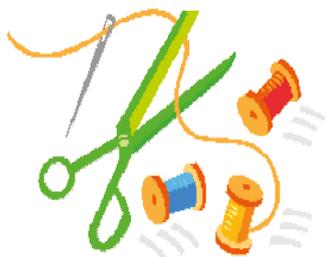
Une réunion publique est programmée tous les 3^{èmes} vendredis du mois, dans la salle de l'ancien accueil périscolaire derrière l'église de Marsac-sur-Don, à 20h00.



Contact

M. Roger COURCOUL

07.70.52.59.15



Bricoler Don Couture et Cie

Que dire d'autre que ce 2^{ème} confinement nous a arrêté dans l'élan de cette nouvelle saison.

Cette année, l'association a eu l'idée de faire des soirées à thème, qui d'ailleurs motivaient fortement l'ensemble des adhérents.

Nous avons donc confectionné, en lien avec octobre rose, 48 coussins cœur au profit de la ligue contre le cancer. Ces derniers permettent aux femmes atteintes d'un cancer du sein de soulager leurs douleurs post opératoire.

Le thème de novembre qui était en lien avec Noël, a été stoppé mais ce n'est que partie remise, bien sûr dans l'espoir de se réunir dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

NB. Il a été décidé, au sein du bureau de faire un don de 50 € aux infirmières de Marsac, afin de palier à leurs fournitures de masques et gel, en ces moments très compliqués.



Commémoration de l'Armistice de 1918

Le deuxième confinement pour raisons sanitaires (Covid 19) ne nous a pas permis de célébrer, comme les années précédentes, la Commémoration de l'Armistice de 1918 prévue le Dimanche 15 Novembre.

Les mesures préfectorales limitaient la présence de six personnes maximum. Monsieur le Maire et le Correspondant Défense (Conseiller Municipal) accompagnés de quatre membres de l'UNC : le Président et un Porte-drapeau (tous deux Soldats de France) ainsi que deux Anciens Combattants s'étaient donnés rendez-vous à 11 heures devant le Monument du Souvenir.

Dépôt de gerbes, Sonnerie aux Morts et Marseillaise puis lecture du message national par Monsieur le Maire.

Dans des conditions particulières et exceptionnelles, Marsac sur Don a ainsi pu rendre hommage à ses Morts pour la France.

Le devoir de Mémoire a été respecté.



Collecte des déchets 2021

À partir du 1^{er} janvier 2021, la simplification des consignes de tri des emballages et l'extension de la collecte bimensuelle entrent en vigueur sur le territoire intercommunal.

Afin de vous accompagner dans cette évolution, la collectivité met, à votre disposition, différents supports pour vous aider au quotidien dans votre pratique du tri. La préservation de l'environnement est au cœur de cette double évolution qui se prolongera tout au long de l'année par des actions de sensibilisation en faveur de la réduction des déchets.

À VOTRE ÉCOUTE...

Un doute sur votre jour de collecte ? Une question sur le tri ?

Secteur de Châteaubriant :

ambassadeursdutri@cc-chateaubriant-derval.fr
0800 00 16 32

Secteur de Derval :

secretariat-environnement@cc-chateaubriant-derval.fr
02 40 07 77 39



Un bac abîmé ?
Besoin d'un bac plus grand ?

Contactez directement votre
mairie

La simplification du tri des emballages

Plus de question à se poser au moment de jeter les emballages dans la poubelle ! **Tous les emballages peuvent désormais être déposés dans les sacs jaunes**, et ce quel que soit le matériau. Sacs, pots de yaourts, barquettes, boîtes, films et suremballage en plastique peuvent rejoindre les boîtes de conserve, les canettes ou les bouteilles plastique.

Le meilleur déchet reste cependant celui que l'on ne produit pas ! Il demeure donc essentiel de privilégier les produits non emballés et de favoriser le don et le réemploi.



À compter du 1^{er} janvier 2021 dans votre commune, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans votre bac/sac jaune : emballages en métal, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.

**Briques
Emballages
en carton**

**Bouteilles
et flacons
en plastique**

**Emballages
en métal**

À TRIER

- bien vider
- inutile de rincer
- ne pas imbriquer
- aplatissez et/ou déposez en vrac

NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier plus simplement ! En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

**Toutes les
barquettes**

**Tous
les films**

**Tous
les sacs
et sachets**

**Tous
les pots
et les
boîtes**

**Quelques erreurs
fréquentes**

Petits objets
et jeux en
plastique

Ce ne sont pas des emballages. Ils ne se recyclent pas et sont à jeter dans votre bac vert.

Arrêt sur image 2020 avec *Les Potes des 7 Lieux*



Une année quelque peu bouleversée, mais qui malgré tout a permis de renforcer des liens, des solidarités et poursuivre le développement de beaux projets au service des habitants.

Les accueils de loisirs ENFANCE

Toutes les petites vacances et les deux mois d'été (sauf sur les vacances d'avril #confinement#), les enfants de la Petite Section au CM1 ont profité des plaisirs de l'accueil de loisirs entre copains en découvrant, expérimentant de chouettes activités sur les communes de Derval (à l'année), St Vincent des Landes et Marsac sur Don (sur juillet). Malgré la situation sanitaire, Les Potes des 7 Lieux ont fait le choix de maintenir leurs séjours, ce qui a permis à 40 enfants de partir une semaine à l'aventure. Sur la commune de Marsac sur Don l'école **Le Val du Don** a accueilli un accueil de loisirs sur les 4 semaines de juillet, un partenariat étroit avec la municipalité a permis cette ouverture.

Du côté Adulte/Famille

La période de confinement #1# a donné naissance à « La Donnerie » : petit espace de Dons installé dans la courette au 12 rue de Redon. Un lieu qui depuis sa mise en place permet de déposer un objet dont on ne se sert plus, de venir jeter un œil et éventuellement repartir avec une petite pépite ! « La Donnerie » prouve chaque jour son utilité avec des arrivées et des départs d'objets en tout genre (livres, vaisselles, petits meubles, siège auto, bijoux...) et de nombreux passages.



Du côté de la Jeunesse

Après le confinement #1# et #2#, place aux copains, copines sur l'été ! Juillet et août ont permis entre autre à de nombreux jeunes de profiter pleinement de la vie en collectivité, de partir en séjour et monter ensemble de beaux projets.

La caravane quant à elle est restée en hivernage cet été ! Et oui, du fait des mesures sanitaires, l'animation hors les murs n'a pas pu se mettre en place.

A noter sur 2020, le départ fin août de Myriam RIALET salariée sur le secteur jeunesse depuis 8 ans et qui s'est envolée vers d'autres projets professionnels. En remplacement de Myriam et d'Henri partis quelques mois avant, l'association a accueilli début octobre deux nouveaux animateurs jeunesse : Hugues BRIAND et Rémy LAGARRE.



Le Transport Solidaire fonctionne très bien et a soufflé sa première bougie en novembre ! Une année de fonctionnement et déjà 32 conducteurs-trices solidaires qui ont parcouru quelques milliers de kilomètres.

Le projet Friperie est quant à lui toujours en ébullition avec un groupe de 15 habitants actifs accompagnés par Wendy l'animatrice. Le groupe espère une ouverture courant du premier semestre 2021 sur Derval.



Malgré un certain ralentissement du fait des mesures sanitaires, l'association a lancé avec des habitants un Groupe Marche qui se retrouve tous les lundis matins, il est ouvert à toutes et tous. Et ce groupe a continué son activité durant le confinement #2# en visio en profitant de l'autorisation de sortie pendant 1 heure à 1 kms de chez soi pour faire des rando-visio et éviter la solitude. De plus, malgré quelques annulations du fait de la situation sanitaire répétée, Les Potes ont maintenu des activités telles que : Repair Café, les rendez-vous du S.E.L « Système d'Echange Local », un stage couture parent-enfants.

Les ateliers théâtres des Potes. Une année plus particulière pour les deux groupes enfants et ados puisque les ateliers ont pris fin en cours d'année et le spectacle qui avait été mis en réflexion et au travail n'a pu être présenté. Le lancement de la saison 2020/2021 s'annonce chouette avec 24 comédiens et comédiennes déjà lancés pour mettre en scène une représentation prévue le dimanche 18 avril ! Le confinement #2# obligeant tout de même à revoir l'organisation.

Aux Potes ? Tout le monde à sa place ! Donnez votre avis, suivez et relayez notre actualité et n'hésitez pas à nous rejoindre sur une action qui vous motive !



Contactez-nous au **02.28.50.46.39** ou envoyez un mail inforesa@lespotesdes7lieux.fr. Et n'hésitez pas à faire une petite balade sur le site internet de l'association, sur la page Facebook « **les potes des 7 lieux** » ou sur la page INSATGRAM afin de vous tenir informé de l'actualité des Potes : www.lespotesdes7lieux.fr

Deux lieux d'exposition pour l'Art sur le territoire

La Galerie 29 à Châteaubriant *nouveau*

Installée dans l'ancien local d'un photographe depuis début novembre 2020, la Galerie 29 met son volume et ses cimaises à disposition des artistes invités par la communauté de communes. Établie en résonance avec les parcours intercommunaux d'éducation artistique ou en partenariat avec les acteurs culturels, la programmation annuelle propose aux habitants d'aller à la rencontre d'univers artistiques variés.

La première saison est lancée cet automne avec les 2 artistes, **Irma Kalt et Laura Orliac**, qui sont intervenues sur le territoire l'an passé dans le cadre d'un partenariat avec le Fonds régional d'art contemporain (FRAC). Elles investiront également 3 vitrines de la rue de Couéré pour y créer des œuvres in-situ et offrir un parcours d'art en extérieur aux habitants et aux touristes. Les 3 autres expositions accueilleront Delphine Vauté, Marie Vandooren et enfin Émilie Brassac.

Des accueils de groupe seront proposés pour tous les publics (école, collège, lycée, Ehpad, institution médicosociale, association...) pour expliquer les œuvres et la démarche des artistes invités.



Ouvert au public tous les mercredis : 9h30-12h30 / 14h-18h
29 rue de Couéré à Châteaubriant
02 28 04 06 33
galerie29@cc-chateaubriant-derval.fr

La salle d'expositions à Derval

D'une superficie de 60m², la salle d'exposition est attenante à la médiathèque de Derval. Lors des expositions, elle est accessible librement pendant les temps d'ouverture de la médiathèque. Cette salle d'exposition accueille des artistes professionnels venus de tous horizons géographiques dans le domaine des arts visuels (peinture, dessin, sculpture, art numérique, installation...), ainsi que des expositions dans le cadre de la Lecture publique et les expositions du travail des élèves réalisés pendant les parcours ou résidences d'éducation artistique et culturelle proposés par la Communauté de Communes.



Accessible aux heures d'ouverture de la médiathèque
15 rue de la Tour Saint-Clair à Derval
02 40 07 08 83
pole-culture@cc-chateaubriant-derval.fr

Testez le transport à la demande avec Aléop

Pour un déplacement ponctuel et de proximité, faites appel au transport à la demande du réseau Aléop. Après une **rapide inscription auprès de votre mairie** (fournir un justificatif de domicile et une pièce d'identité), vous recevrez une carte nominative d'adhérent à ce service de transport. Ensuite, sur simple réservation, un **véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous dépose sur le lieu de votre choix** de la communauté de communes, une commune limitrophe, ou vers un pôle de centralité (centre hospitalier ou pôle d'échange de la gare à Châteaubriant).

Grâce au soutien de la communauté de communes, il est possible d'acheter des **cartes de tickets au tarif préférentiel de 12 € les 10 tickets**, soit auprès de la Maison de la Mobilité ou auprès du Guichet Unique à Châteaubriant.



09 69 39 40 44

L'autopartage arrive à Derval : c'est le moment de tester une voiture électrique !

Une station d'autopartage avec **2 voitures électriques** a été installée fin 2020 à Derval, sur le parking du Super U face à la gendarmerie. Elle propose en libre-service une **location à la demi-journée (7h maximum) ou à la journée (14h)**. Les voitures électriques ont le vent en poupe, la communauté de communes vous propose de tester avant un éventuel investissement.

Le principe est simple : après une inscription en ligne ou en vous rendant à l'espace France Services de Derval, chacun peut réserver un véhicule selon ses besoins à la demi-journée ou à la journée. Celui-ci est **accessible de 7h à 20h** et se déverrouille avec un code envoyé par sms. Il convient ensuite de ramener l'automobile à son emplacement initial.

Côté tarifs, s'il existe différentes formules, le prix de base est fixé à 10 euros la demi-journée et 20 € la journée.

Le saviez-vous ?

Lors de la réservation sur le site internet, l'option « partager mon trajet » vous est proposée. Elle permet de réserver votre véhicule, d'annoncer vos futurs déplacements et de faire du covoiturage sur des trajets de proximité !



Contact
Inscription et réservation : clem.mobi/autopartage
02 28 04 06 33
mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr

Une carte interactive des producteurs locaux et des commerces de proximité

Le confinement de mars 2020 a poussé la communauté de communes à accélérer la mise en ligne d'une carte interactive qui recense les producteurs locaux du territoire et les commerces de proximité (fruits et légumes, volailles, viande, charcuterie, miel, gâteaux, œufs, pain...). Aussi, chaque producteur est invité à se manifester auprès de la collectivité afin de figurer sur cette carte interactive ou pour apporter des modifications.

Une mise à jour est faite régulièrement sur www.cc-chateaubriant-derval.fr. Grâce à cette carte simple d'utilisation, les habitants du territoire peuvent connaître et contacter leurs producteurs locaux et de proximité pour effectuer leurs achats.



developpement-territorial@cc-chateaubriant-derval.fr
02 28 04 06 33



La communauté de communes renouvelle son opération de broyage des sapins

La communauté de communes proposera en janvier aux habitants du territoire Châteaubriant-Derval de déposer et de valoriser leur sapin de Noël dans les déchetteries de Châteaubriant et Lusanger. Une bonne idée plutôt que de le laisser sur le trottoir ou dans un coin de son jardin : pas d'excuse aux dépôts sauvages !

Cette opération gratuite, se déroulera dès le 2 janvier pour déposer les sapins et se clôturera par une opération de broyage et de distribution de broyat les samedis 23 et 30 janvier dans les déchetteries.

Chacun est invité à déposer et faire broyer son sapin, en amenant s'il le souhaite un contenant pour récupérer les copeaux, afin de le réutiliser dans son jardin en guise de paillage par exemple. Pour la communauté de communes c'est aussi l'occasion de limiter l'encombrement de l'espace « taille et tonte » dans ses déchetteries, en particulier à cette période.

Lors du broyage, réalisé avec le service Gestion et prévention des déchets et le réseau des guides composteurs, plusieurs animations seront proposées. Les guides présents sur place pourront conseiller les habitants sur le paillage à partir de déchets verts ou le compostage de leurs déchets.

L'an dernier, le service prévention a déjà réalisé cette opération et plus de 6 tonnes de déchets avaient été valorisées et récupérées sous forme de broyat par les usagers.

Vous pouvez déposer votre sapin **dès le samedi 2 janvier** 2021 dans les déchetteries de Châteaubriant et de Lusanger.

Séances de démonstration de broyage des sapins et distribution gratuite de broyat :

Samedi 23 janvier à Châteaubriant de 14h à 17h
et **samedi 30 janvier à Lusanger de 14h à 17h.**

Seuls les sapins naturels sans décoration et sans support de pied, sans sac à sapin et sans neige artificielle seront acceptés.



Service Gestion et prévention des déchets
02 40 07 66 32
prevention-dechets@cc-chateaubriant-derval.fr
Déchetterie – Rue Lafayele – 44110 Châteaubriant
Déchetterie – Le Vieux Bourg – 44590 Lusanger



sam
23
janv

14h-17h
Déchetterie
CHÂTEAUBRIANT

sam
30
janv

14h-17h
Déchetterie
LUSANGER

Dépôt possible des sapins dès le samedi 2 janvier 2021

France Services : le service public au cœur des territoires

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? L'espace France Services de Derval est là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quelle que soit la commune où vous vivez.

France Services c'est en un seul et même endroit la Communauté de Communes, la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par des agents formés pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise. Pendant cette période de crise sanitaire et afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, l'accompagnement sera réalisé sur rendez-vous uniquement.

Votre espace France Services à Derval



14 rue de la Garlais 44590 DERVAL
02 40 81 82 26
msap@cc-chateaubriant-derval.fr

Horaires d'ouverture (accès sur rendez-vous uniquement) :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h

Accueils de loisirs : tout pour organiser les loisirs de vos enfants

Pendant les vacances

La communauté de communes propose aux **enfants et jeunes de 3 à 17 ans** un ensemble d'activités pour faciliter et accompagner leur éveil et leur épanouissement dans des projets à la hauteur de leurs aspirations. Cette découverte se fait aussi bien dans les domaines des loisirs, de l'art et de la culture, du sport, des sciences, de la citoyenneté...

Des activités à la semaine, à la journée ou à la demi-journée sont proposées aux 6-17 ans, avec à chaque fois une thématique pendant les périodes de vacances scolaires. Chaque enfant trouvera la (ou les) activités qui lui conviennent, dans les accueils de loisirs de la Borderie à Châteaubriant ou au Pôle Enfance à Moisdon-la-Rivière.

La communauté de communes propose une offre de loisirs et des séjours pour les jeunes du territoire âgés de 10 à 17 ans lors des vacances d'été. Mais aussi une formule séjour-ski chaque l'hiver : 5 jours avec nuitées dans une structure d'hébergement agréée. Un moment idéal pour se retrouver entre ados et jeunes au cœur de la nature et pratiquer des activités de neige, ski alpin, ski de fond, balades en raquettes...

Par ailleurs, les jeunes peuvent profiter des **structures intercommunales et associations** : espaces aquatiques, patinoire éphémère, ludothèque, skate-parc, terrains multisports... Sans compter l'ensemble des clubs sportifs qui proposent une multitude de disciplines différentes sur chacune des communes !

En période scolaire

La prise en charge des **enfants de 3 à 11 ans** est assurée tout au long de l'année scolaire, chaque mercredi, à l'accueil de loisirs de la Borderie à Châteaubriant (de 7h30 le matin à 18h30 le soir).

Des structures associatives viennent également compléter cette offre intercommunale dans plusieurs communes.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Guichet Unique.



Guichet Unique

27 rue de Couéré à Châteaubriant

Horaires d'ouverture :

> lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 et 14h-18h

> vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h

> samedi : 9h-12h

guichet.unique@cc-chateaubriant-derval.fr
02 40 28 88 89

C-local.org : une nouvelle plateforme pour faciliter l'accès des petites entreprises locales à la commande publique

La communauté de communes a récemment créé un site internet pour ouvrir les petits marchés publics (dont le seuil de procédure est en dessous de ceux applicables aux codes des marchés publics, et pour sortir de cette contrainte) aux petites entreprises du territoire.

La solution a été trouvée avec **C-local.org** dont le mot d'ordre est la simplicité. Plus qu'un site de mise en relation, **C-local.org** est aussi un site d'information : une façon de permettre de sortir du traditionnel bouche à oreille. Les artisans peuvent y trouver un véritable intérêt en contractant plusieurs commandes tout au long de l'année.

Quand une mairie a besoin de réaliser une prestation de travaux ou de services, elle peut publier directement son annonce. Suite à cette publication toutes les entreprises du territoire peuvent voir les besoins en cours et déposer un devis correspondant à la commande. La communauté de communes intervient alors pour réceptionner les devis sur sa plateforme **C-local.org** et les rediriger vers les mairies commanditaires.



Contact

marches.publics@cc-chateaubriant-derval.fr

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Avec le soutien financier de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour une durée de 5 ans. Ce dispositif vous apporte gratuitement, conseils et accompagnement personnalisés.

En tant que propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou copropriétaire d'un logement situé sur le territoire communautaire, vous pouvez bénéficier de cet accompagnement dans la réalisation de travaux d'économies d'énergie, d'amélioration générale du confort ou encore d'adaptation des logements en prévention du handicap ou du vieillissement.

L'équipe de Citémétrie mandatée par la collectivité, a pour rôle de vous conseiller gratuitement sur les améliorations potentielles réalisables dans votre logement/ votre immeuble en vous simplifiant les démarches lors du montage des dossiers de demandes de subventions.



Maison de l'habitat
28, rue Pasteur
44110 CHATEAUBRIANT



02 85 52 33 31

opah.cc-chateaubriant-derval@citemetrie.fr

Accueil du public sur RDV:

- Mardi et vendredi de 14h à 17h, Mercredi et samedi de 9h à 12h à la Maison de l'Habitat
- de 14h à 17h à l'Espace France Services de Derval

Des aides pour financer vos travaux

Conseils gratuits et accompagnement personnalisé pour améliorer votre logement

OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Contact : **02 85 52 33 31**



ActionLogement



CITÉMÉTRIE

Confinement : La Cpm de Loire-Atlantique assure la continuité de ses missions de service public



Des accueils ouverts pour traiter les situations complexes ou les urgences.

Durant la période de confinement, les accueils de la Cpm de Loire-Atlantique restent ouverts. Pour garantir le respect des gestes barrières, **l'accueil est organisé sur rendez-vous** pour réguler le nombre de visites et la durée de présence dans les locaux, afin de protéger la santé de tous.

Les rendez-vous se prennent à **partir du compte ameli** (sur ordinateur ou tablette) ou en appelant le **3646** [service gratuit + prix appel], de 8h30 à 17h30. Il y a toujours un échange téléphonique préalable avec un conseiller pour évaluer si le dossier peut être traité à distance, l'objectif étant d'éviter tout déplacement inutile.

Si le dossier nécessite d'être traité lors d'un rendez-vous, celui-ci peut être proposé dans les accueils de Nantes (Beaulieu et Dervallières), Saint-Nazaire, Ancenis, Clisson, Châteaubriant, Guémené-Penfao, Machecoul, Rezé ou Saint-Herblain.

Plus de 200 créneaux de RDV sont ainsi proposés chaque jour aux assurés du département.

A noter : Les courriers et documents sont à transmettre uniquement à l'adresse postale suivante : CPAM de Loire-Atlantique - 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes CEDEX 9.



Un accès aux droits et aux soins garanti.

Remboursement des soins, paiement des indemnités journalières et des pensions... Toutes nos équipes sont mobilisées pour poursuivre ces missions cruciales dans un contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

Le centre d'examen de santé (CES) - situé à Nantes et Saint-Nazaire - est également ouvert, afin de continuer de jouer son rôle clé en termes de prévention et de suivi médical auprès des patients en situation de précarité.

Le compte ameli pour toutes les démarches simples !

Vérifier ses remboursements, suivre le délai de traitement de son dossier ou de son arrêt de travail, télécharger son attestation de droit, commander sa nouvelle carte Vitale, vérifier ses informations personnelles... Inutile d'appeler ou de vous déplacer ! Utilisez les services en ligne de votre compte ameli.

Plus d'infos sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

Suivez nos actualités sur les réseaux sociaux



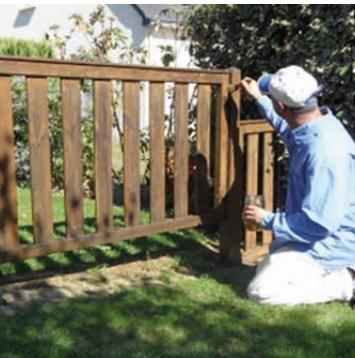


Association Espoir

Depuis plus de 30 ans au service des Particuliers et des Professionnel sur des prestations de Mise à Disposition de personnel, l'Association Espoir permet aux chercheurs d'emploi des communes de la Région de Nozay ainsi que Marsac-sur-Don et Jans, de reprendre une activité salariée afin de faciliter leur retour vers l'emploi.

Vous êtes un Particulier ou un Professionnel et recherchez du personnel pour des missions ponctuelles ou régulières ? En cas d'accroissement d'activité ou de remplacement ? Nous vous envoyons la personne la plus adaptée, nous assurons le suivi de la mission ainsi que l'administratif. Notre équipe est à votre écoute pour vous proposer une solution flexible, rapide et pertinente. Nous intervenons dans divers secteurs comme l'entretien de locaux et d'espaces verts, l'industrie, le tertiaire, le BTP, etc.

Vous êtes chercheur d'emploi ? Venez nous rencontrer ou contactez-nous. Nous proposons des missions de travail dans plusieurs secteurs différents, nous organisons des formations afin de vous professionnaliser et vous accompagnons dans votre projet de vie.



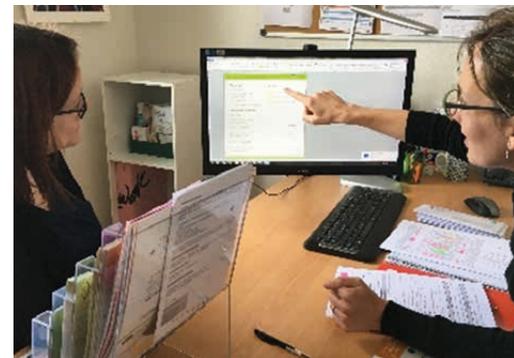
Association ESPOIR

9 Rue de l'Eglise - 44170 NOZAY - 02 40 79 40 77
accueil@espoir44.fr - www.espoir44.fr



Nos Horaires : Accueil physique principalement sur RDV

Lundi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	9h00 - 12h00	Fermé au public
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 16h30 (A partir du 01/01/2021)



Recrutement d'accueillants familiaux

Le Centre hospitalier Spécialisé de Blain souhaite recruter des familles d'accueil thérapeutiques afin d'étoffer son offre de soins et sollicite votre aide.

Le travail d'une famille d'accueil consiste à accueillir à son domicile un patient adulte stabilisé sur le plan psychiatrique, 7j/7, 24h/24. Les patients placés en famille d'accueil sont suffisamment stabilisés pour ne plus relever d'une hospitalisation en psychiatrie mais nécessitent un cadre contenant et sécurisant, un accompagnement au quotidien.

Le service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes travaille actuellement avec le concours de 91 familles d'accueil recrutées principalement sur le département de Loire-Atlantique.

Les familles d'accueil sont employées par le CHS de Blain sous contrat de droit public, avec une rémunération, des formations continues, et des droits à des congés. Elles bénéficient d'un soutien très rapproché par une équipe pluridisciplinaire (médecin psychiatre, psychologue, infirmier...). Nos patients sont suivis par les dispositifs habituels de psychiatrie (consultations, hôpitaux de jour, etc...).

Un recrutement de proximité est privilégié.



N'hésitez pas à vous informer

Pôle Accueil Familial Thérapeutique pour Adultes (AFTA)
Forum d'Orvault – 36, Rue Jules Verne – 44700 – ORVAULT
02.40.48.89.13 / 02.40.48.89.17 – aft.nantes@ch-blain.fr

Plaquette et fiche de poste sur le site internet du CHS de Blain, rubrique « offres d'emploi non médicales » :
www.ch-blain.fr

Quelques conseils de jardinage

Janvier

- Poursuivre la taille des arbustes d'été.
- Procéder à la taille douce des arbres : remonter les branches basses et couper le bois mort.

Février

- Tailler les vivaces et graminées (laisser les déchets dans les massifs, les couper en morceaux pour en faire du paillage)
- Tailler les hortensias : supprimer tout le vieux bois, ne garder que les pousses de l'année dernière sans rabattre la tête (c'est la future fleur)

Mars

- Finir la taille des vivaces, graminées et arbustes à floraison estivale
- Finir la taille des arbres, préférer la taille douce (branches mortes et branches les plus basses)
- Tailler les rosiers
- Finir les plantations d'arbres à racines nues (hors période de gel)
- Faire la première tonte de pelouse et ressemer les retouches de gazon
- Composter les déchets : mettre dans un composteur les déchets de pelouse, de feuilles mortes,

de légumes, cendres de bois (éviter les mauvaises herbes en graine). Quelques mois plus tard, le terreau pourra nourrir le potager ou les massifs.

Avril

- Planter les vivaces et graminées
- Planter les bulbes d'été : dahlias, lys, glaïeuls...
- Semer une jachère fleurie dans un coin de jardin ou près d'une clôture
- Tondre la pelouse
- Désherber par temps calme, à bonne température et en respectant les doses.

Attention, il est interdit de traiter près des fossés, caniveaux et rivières.



Numéros utiles



SAMU
15



Gendarmerie
17



Pompiers
18



Allô Enfance Maltraitée	119
Allô Service Public	39 39
Centre anti-poison	02 41 48 21 21
Drogue info services	117
ENEDIS Dépannage	09 726 750 44
GRDF Urgence Sécurité Gaz	0 800 47 33 33
Véolia Eau	09 693 235 29
N° vert Canicule Info	0 800 06 66 66
Point écoute jeunes	02 40 35 47 73
Point écoute parents	02 40 35 00 88
Sida info Service	0 800 840 800
Sécurité Sociale	36 46
SOS Urgences Mamans (garde temporaire d'enfants)	02 40 73 90 30
Violences Conjugales	39 19

Urgences européennes **112**



Pompiers, police, SAMU pour les personnes sourdes ou malentendantes **114**

SOS Médecin **36 24**

SAMU Social **115**

Pharmacie de garde **32 37**

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Le 2^{ème} samedi du mois de 9h à 12h30



Associations, réfléchissez dès à présent sur la rédaction de vos articles à nous transmettre pour le 13 mars 2021

